



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2200>

Notre Dame des Landes : « un mensonge d'État »

- Société -



Date de mise en ligne : samedi 14 mai 2016

L'École Émancipée

Malgré le succès de la mobilisation du 27 février contre l'aéroport de Notre Dame des Landes (NDDL) et la publication d'un rapport du ministère de l'environnement remettant en cause nombre d'arguments au fondement de la déclaration d'utilité publique de 2003, Manuel Valls s'entête et cherche à passer en force en organisant une consultation biaisée et en annonçant le début des travaux en octobre prochain. Françoise Verchère, maire de Bouguenais pendant 14 ans, est membre du CEDAP (Collectif des Élu-es Doutant de la Pertinence de l'Aéroport) et une des figures du mouvement des opposants au projet. Elle vient de publier un essai sur internet, afin de décrypter les mécanismes qui aboutissent à ce que l'on peut sans crainte désormais appeler « la fabrication d'un mensonge d'État » et afin d'essayer d'en comprendre les raisons(1).

x École Émancipée : Début avril, Manuel Valls a confirmé l'organisation d'une consultation sur la poursuite ou non du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, consultation dans le seul département de Loire Atlantique. Mais au même moment, le rapport commandé par le ministère de l'environnement était publié, avec des conclusions remettant en cause certains arguments des pro aéroport, expliquant notamment que l'extension de Loire Atlantique (l'aéroport actuel de la région) était envisageable. N'est-ce pas révélateur des tensions existant depuis plusieurs mois au sein même du gouvernement, notamment entre Ségolène Royal et Manuel Valls, et d'un pouvoir à l'affût sur ce dossier ?

Françoise Verchère : Il y a clairement des tensions et le gouvernement navigue à vue. Juste après l'annonce du rapport des experts, rapport commandé par le ministère de l'environnement, dont les conclusions nous ont effectivement plutôt réjouis, puisque sa suite logique serait une remise à plat du projet, le premier ministre annonce cette consultation, avec très vite sa limitation à la seule Loire-Atlantique, alors que le projet est reconnu d'utilité publique par l'État. Il y a deux stratégies visiblement, avec un François Hollande qui attend et garde les deux fers au feu pour l'instant, cherchant visiblement à se laisser des marges de manoeuvre.

x ÉÉ : Du côté des opposants, comment est appréhendée cette consultation ?

FV : L'an dernier une commission spécialisée du Conseil national de la Transition écologique, présidée par Alain Richard, a eu pour mission de faire des propositions pour la « rénovation du débat public » suite à la mort de Rémi Fraisse à Sivens. Nous avons été auditionnés (le mouvement NDDL mais également un collectif de 12 mouvements citoyens opposés aux grands Projets inutiles). Nous avons alors présenté une plateforme de propositions et reçu les félicitations de cette commission pour la qualité de notre travail. À l'occasion de cette audition, la question d'un éventuel référendum ou consultation, puisque F. Hollande l'avait déjà évoquée, nous a été posée. Nous avons alors souligné que lorsqu'on est arrivé à un tel degré d'impasse, un tel enkystement dans une affaire, une question simpliste ne permettait pas de sortir par le haut. Car en l'espèce tout pose problème ! Comment est formulée la question elle-même ? Le périmètre de la consultation ? Quels moyens matériels donnés aux deux parties ? Qui sera le garant du traitement impartial des deux parties par les médias ? C'est en amont que les règles nécessaires à un débat public de qualité sont nécessaires, pas à la fin. Un an après, aucune de nos propositions n'a été retenue. L'ensemble des risques pressentis se retrouve dans la démarche du gouvernement : un périmètre décidé en dépit du bon sens, puisque des contribuables payeront mais ne pourront voter(2) et une question contradictoire avec les conclusions du rapport, puisque le rapport dit que l'optimisation de l'aéroport actuel est possible mais n'a pas été correctement étudiée. Les inspecteurs demandent cette étude afin de chiffrer cette éventualité. En toute logique, après le rapport, il aurait dû y avoir abrogation de la déclaration d'utilité publique, et remise à plat du dossier. Au final, une question est posée, mais nous ne savons même pas pour quel projet nous devrions voter, puisque le projet déclaré d'utilité publique est un projet d'aéroport à deux pistes avec des parkings construits sur les terres agricoles. Le rapport des inspecteurs conclut qu'une seule piste est nécessaire et qu'il faut construire des parkings en silo. Cette consultation n'a donc aucun sens, elle n'est pas organisée pour favoriser un vrai débat démocratique, mais c'est au contraire une vraie manoeuvre qui a pour fonction soit de re-légitimer le dossier, soit d'ouvrir une porte de sortie afin d'abandonner le projet. Rien ne dit cependant que si le « non » l'emportait le projet serait arrêté, les "pro NDDL", du côté de Nantes, ayant d'ores et déjà déclaré qu'ils poursuivraient leur combat quel que soit le résultat de

la consultation.

x ÉÉ : Cette consultation pourrait avoir comme fonction de diviser le mouvement des opposants, entre des zadistes peu tourné-es vers les batailles institutionnelles et des élu-es qui ne boycotteront pas une telle consultation...

FV : Concernant les élu-es, nous ne pouvons en effet appeler au boycott. Nous avons bien entendu évoqué la question du boycott, mais nous avons estimé que nous nous ferions piéger, en étant présentés comme non démocrates. Donc, l'association d'élu-es a fait un communiqué pour dénoncer la manoeuvre, mais nous organiserons le vote et ferons campagne pour le « non ». L'ACIPA(3) est sur le même registre, en allant plus loin puisqu'elle a communiqué qu'elle ne renoncera pas à s'opposer à la construction de l'aéroport de NDDL quelsoit le résultat du vote. Quant aux zadistes, ils ne participeront pas à la campagne, ni au vote. Mais du moment que tout le monde affirme que la lutte pour l'abandon de NDDL se poursuivra, l'unité entre les différentes composantes se maintient. Si le gouvernement espérait par cette manoeuvre nous diviser, il en est pour ses frais.

D'autant que notre mouvement s'élargit. Les lignes bougent, notamment du côté syndical. Un communiqué commun a été produit par la FSU, CGT et Solidaires 44. La CGT 44 a organisé un débat en son sein et a pris position pour l'arrêt de NDDL, la CGT Vinci également ! Et il existe aujourd'hui des débats au sein de la CFDT.

Du côté de la mobilisation populaire, nous sommes plutôt optimistes, la manifestation de février était très importante et nous aurons beaucoup de monde pour travailler sur la campagne liée à la consultation. Des réunions publiques, des meetings vont rythmer les semaines à venir, et dans la foulée, nous aurons la mobilisation maintenant traditionnelle de juillet(4).

x ÉÉ : Tu viens de sortir un livre dont le titre dénonce clairement les manoeuvres de l'État pour passer en force sur un dossier dont la fragilité est pourtant aujourd'hui évidente.

FV : Le rapport des inspecteurs affirme que le débat public de 2003, l'enquête publique de 2007, et la décision du conseil qui a suivi ont toutes les trois été fondées sur un « argument d'autorité » qui allègue qu'il faudrait deux pistes à partir de 4 ou 5 millions de voyageurs, sans justification réelle. S'ils ne disent pas « mensonge », les inspecteurs expriment clairement que le débat public a été biaisé depuis 2003. J'explique dans le livre qu'au départ, ce n'est pas forcément un « mensonge », mais le fantasme, motivé par un désir de croissance, du gros aéroport amenant de nouvelles lignes, ou encore la méconnaissance totale des problématiques des zones humides. C'est critiquable mais ce n'est pas forcément du mensonge. C'est par la suite, lorsqu'est assénée l'impossibilité de rester à Nantes Atlantique, que les mensonges s'enchaînent, puisque pour répondre à nos arguments et à notre travail d'expertise citoyenne, les pro aéroport s'enferment dans la posture des « sachants », de ceux qui « savent pour le bon peuple », et ils vont développer des mensonges. Principalement le mensonge par omission, la grande spécialité de l'État. L'argument du Lac de Grand Lieu [à proximité de l'actuel aéroport, et dont la protection justifierait l'impossible extension] n'est assis sur aucune étude scientifique et lorsque le spécialiste de la zone, chercheur au CNRS, explique qu'il n'y a aucun problème, on découvre que la DREAL(5), organisme de l'État, écrit la même chose. Mais le préfet passe outre, et ne publie pas l'information ! Quand le premier ministre reprend cet argument, c'est donc un mensonge. D'ailleurs, jusqu'à présent, aucune réaction, pas de plainte en diffamation de la part de l'État n'a fait suite à mes publications ou à celles de l'ACIPA. Preuve que nous tapons juste ! Ì

Propos recueillis par Julien Rivoire

1) <http://etatsetempiresdelalune.blogspot.com>

2) La région Bretagne est un des bailleurs, mais ses habitant.e.s ne seront pas consulté.e.s par exemple.

3) Association citoyenne intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre Dame des Landes. Association luttant contre la création d'un autre aéroport à Nantes (Loire Atlantique) /

<https://www.acipa-ndl.fr/>

- 4) WE de mobilisation le 9 et 10 juillet à NDDL : <https://www.acipa-ndl.fr/actualites...>
- 5) Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement